

Preference



Escapade en Île de France



Du 15 au 18 mai 2020

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

Dans le village authentique d'Auvers-sur-Oise, nous partirons sur les pas de Van Gogh et de Charles-François Daubigny. A Milly-la-Forêt, c'est la belle demeure du XVIIe s. de Jean Cocteau qui retiendra notre attention avec sa collection de peintures de Picasso, Modigliani, Buffet ... et la chapelle Saint-Blaise-des-Simples « tatouée » par l'écrivain aux multiples talents. Au cœur de la forêt de Milly, nous découvrirons « Le Cyclop » de Jean Tinguely. Nous visiterons le château de Fontainebleau, demeure favorite de François Ier, et celui de Vaux-le-Vicomte qui donna à Louis XIV l'idée de construire Versailles, ainsi que la charmante ville médiévale de Provins remarquablement préservée.

Become a Friend



Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné l'Ile de France comme étant une destination qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« Escapade en Ile de France »
Avec les Amis des Musées
Du 15 au 18 mai 2020

Les + de ce voyage :

- Un itinéraire attractif incluant les hauts lieux du Patrimoine culturel d'Ile de France.
- La visite du château de Fontainebleau, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- La découverte de la ville médiévale de Provins, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Deux hébergements 4* confortables.
- Le circuit en demi-pension.
- Le forfait boissons inclus dans la demi-pension.
- Le guidage en français pendant tout le séjour.
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles.
- **Un prix presto avantageux jusqu'au 15 décembre !**

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

PROGRAMME :

BRUXELLES → ENGHIEEN-LES-BAINS

Vendredi 15 mai

En début de matinée, départ de Bruxelles en autocar pour Auvers-sur-Oise (315 km – environ 3h45 de route).

Le petit village qui s'étire le long de l'Oise, a gardé tout son charme et conserve l'empreinte des peintres qui y ont vécu : Cézanne, Daubigny et van Gogh qui ne passa que 70 jours à Auvers-sur-Oise. Ce court séjour fut pourtant extraordinairement prolifique, puisque ce site pittoresque, ses habitants et ses environs lui inspirèrent près de 80 œuvres, dont on retrouve aujourd'hui une évocation au fil des ruelles du village.

Déjeuner à l'Auberge Ravoux et visite de la chambre de Van Gogh.

L'Auberge Ravoux fut le dernier domicile de Vincent van Gogh et l'unique maison préservée dans son état originel. L'âme du peintre vibre encore sous les combles, dans la chambre n°5. La chambre voisine du peintre Anton Hirschig évoque les conditions de vie de l'artiste. La salle à manger accueille toujours des convives dans l'ambiance chaleureuse et authentique des cafés d'artistes d'autrefois.

Visite de la Maison-atelier de Daubigny.

En 1861, Charles François Daubigny fait construire cette maison que son fils Karl, sa fille Cécile, Corot et Daumier vont aider à décorer. Elle deviendra le premier foyer artistique du village. La petite cour donnant sur le jardin n'a pas été remaniée depuis le XIXe s. Sur les murs de la salle à manger et des chambres, des fresques champêtres ont conservé les couleurs et l'esprit de l'époque. L'atelier, impressionnant, décoré à partir des cartons de Corot, conserve plusieurs toiles de Daubigny et de ses amis.

Visite du musée Daubigny.

Située dans le Manoir des Colombières, une collection de peintures, aquarelles, dessins et gravures du XIXe s. évoquent la naissance de l'impressionnisme. Les œuvres de Charles François Daubigny côtoient une exposition temporaire qui concerne un de ses contemporains.

Promenade depuis la rue Daubigny vers l'église d'Auvers-sur-Oise, avec son clocher carré du XIIe s. , rendue célèbre par le tableau de van Gogh conservé au musée d'Orsay.

Départ pour Enghien-les-Bains (environ 40 min de transfert).

Créée en 1850, à onze kilomètres au nord de Paris, la ville d'Enghien-les-Bains constitue, avec son lac et son casino, l'unique station thermale d'Île-de-France.

Installation au à l'Hôtel du Lac qui donne accès aux thermes Art déco remarquablement restaurés.

Dîner et nuit à l'hôtel Barrière du Lac 4* (ou similaire).

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour le château de Fontainebleau inscrit, avec son parc et ses jardins, au patrimoine mondial de l'Unesco.

Haut lieu de l'histoire de France, le château de Fontainebleau a été l'une des demeures des souverains français depuis François Ier, qui en fit sa demeure favorite, jusqu'à Napoléon III. Plusieurs rois ont laissé leur empreinte dans la construction et l'histoire du château, qui est ainsi un témoin des différentes phases de l'histoire de France depuis le Moyen Âge. Entouré d'un vaste parc et voisin de la forêt de Fontainebleau, le château se compose d'éléments de styles médiévaux, Renaissance, et classiques. Il témoigne de la rencontre entre l'art italien et la tradition française exprimée tant dans son architecture que dans ses décors intérieurs. Cette spécificité s'explique par la volonté de François Ier de créer à Fontainebleau une « nouvelle Rome », dans laquelle les artistes italiens viennent exprimer leur talent et influencer l'art français. C'est ainsi que naquit l'École de Fontainebleau, qui représenta la période la plus riche de l'art renaissant en France, et inspira la peinture française jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Départ pour Milly-la-Forêt.

Le poète Jean Cocteau choisit de vivre, de 1947 à sa mort en 1963, dans ce bourg de l'Essonne connu aussi pour sa production de plantes médicinales et aromatiques.

Promenade dans le joli bourg : le lavoir de la Bonde et le château des sires de Graille, l'église Notre-Dame, la porte de Morestier-de-Péronne du VIIe s. et la vieille halle sur la place du Marché.

L'amiral de Graille construisit en 1479 la vieille halle avec sa robuste charpente en bois de chêne et son sol pavé. Il restaura également l'ancienne église Notre-Dame, partiellement détruite pendant la guerre de Cent Ans. Son clocher date du XIe dans sa partie basse, des XIIe et XIIIe s. dans sa partie haute.

Déjeuner libre.

Visite de la maison Jean Cocteau (*sous réserve d'ouverture*).

Cocteau et Jean Marais achetèrent en 1947 cette demeure du XVIIe s., ancienne dépendance du château de la Bonde, dont on peut admirer les douves et les créneaux. A côté des manuscrits et des croquis du poète, on peut admirer des œuvres de Picasso, Modigliani, Man Ray, Buffet et Andy Warhol. Le salon, le bureau et la chambre du poète sont restitués dans leur joyeux bric-à-brac.



Visite de la chapelle Saint-Blaise-des-Simples ornée de grandes fresques réalisées en 1959 par Jean Cocteau.

Dans cette chapelle du XII^e siècle, dernier témoin de l'existence d'une maladrerie, les lépreux venaient prier en invoquant Saint-Blaise le Guérisseur. Le jardin situé aux abords de la chapelle rappelle la tradition de la culture des plantes médicinales à Milly. Ces plantes, appelées les simples, étaient à l'époque utilisées pour soulager les souffrances des lépreux. En 1959, Jean Cocteau, décore l'intérieur de la chapelle sur le thème des simples et de la résurrection. Il jeta sur les murs, à côté d'un Christ aux épines, de magnifiques hampes fleuries. Les visages stylisés des vitraux ont été exécutés d'après ses cartons. C'est ici que le poète académicien repose avec pour belle épitaphe "Je reste avec vous".

Nous passerons dans les Bois de Milly par l'extravagant Cyclop de Jean Tingely et Nikki de Saint-Phalle.
(sous réserve de fermeture pour restauration).

Une œuvre sculpturale en béton et métal, recouverte en partie de miroirs, haute comme un immeuble de sept étages, trône au cœur de la forêt de Milly. Monumentale et cachée, elle scrute l'environnement de son œil unique et doré. Lorsque le monstre mythologique se réveille, se met en marche et gronde, le visiteur est invité à une expérience d'art total. C'est un monument unique dans l'histoire de l'art contemporain !



Nous poursuivrons notre route jusqu'à Provins (Environ 1h30 de route).

Située au cœur du domaine des puissants comtes de Champagne, la ville témoigne des premiers développements des foires commerciales et de l'industrie de la laine. Elle a conservé sa structure urbaine médiévale.

Installation à l'hôtel Aux vieux remparts, situé au cœur de la vieille ville dans un bâtiment traditionnel à colombages superbement restauré.

Dîner et logement à l'hôtel Aux vieux remparts 4* (ou similaire).

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée consacrée à la découverte de la ville médiévale de Provins, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.

Nous emprunterons le petit train touristique qui nous permettra de longer les remparts depuis la Porte St. Jean jusqu'à la Porte de Jouy, de regagner la place du Châtel qui accueillait les grandes foires de Champagne, l'impressionnante tour César, construite au XIIe s., symbole de la puissance des comtes de Champagne, et la collégiale Saint-Quiriace.

Le comte Thibault le Grand décide, vers 1145, d'édifier une église aux ambitions de cathédrale. La collégiale Saint-Quiriace présente un chœur du XIIe, un transept et une nef du XIIIe avec de beaux portails latéraux. Les problèmes financiers de Philippe le Bel la laissèrent inachevée. Jeanne d'Arc y assista à une messe en 1429 avec Charles VII qui venait d'être sacré à Reims. L'incendie de 1662, qui fait s'effondrer la voûte du transept, mènera à l'édification d'un dôme singulier au sommet de l'édifice de style gothique.

Nous découvrirons la Grange aux Dîmes, voisine de l'hôtel.

Cette somptueuse maison de marchands du XIIIe s. servit de marché couvert pendant les foires, puis d'entrepôt des dîmes. Elle abrite aujourd'hui, dans ses magnifiques salles voûtées d'ogives et de chapiteaux sculptés, une scénographie présentant les corporations et les marchands du Moyen Âge.

Déjeuner libre.

Visite guidée du Musée de Provins et du Provinois à la rue du Palais.

Ce "Musée de France" est installé dans la Maison Romane du XIIe s., l'un des plus anciens édifices civils de la ville. Les salles du musée proposent, sur quatre niveaux, l'histoire de la ville et de la région depuis la préhistoire jusqu'au XIXe s.

Fin d'après-midi libre.

La rue Saint-Thibault, bordée de belles demeures médiévales, mène à la ville basse, à l'hôtel-Dieu qui s'ouvre par un beau portail sculpté du XIIIe s. où on peut visiter les souterrains, d'anciennes carrières de chaux (sous réservation).

Sur les bords de la Voulzie, on peut aussi visiter la Roseraie paysagée de Provins dans un écrin de verdure avec un accueillant salon de thé en terrasse.



Dîner et logement à l'hôtel Aux vieux remparts 4* (ou similaire).

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour le château de Vaux-le-Vicomte.

Vaux-le-Vicomte est la création de trois artistes réunis par Nicolas Fouquet, surintendant des finances de Louis XIV: le jardinier André Le Nôtre, l'architecte Louis Le Vau et le peintre-décorateur Charles Le Brun. Issu du génie fraternel de ces trois hommes, le Château de Vaux-le-Vicomte est un modèle dont la majesté et l'équilibre inspireront le château de Versailles et l'Europe entière durant des siècles. Aujourd'hui la famille Vogué préserve avec passion ce patrimoine historique.

Visite du château avec les petits et grands appartements et les jardins.

Le décor d'origine de l'antichambre, du cabinet et de la chambre de Fouquet a été extraordinairement respecté aux cours des siècles. On y trouve un superbe cabinet en placage d'ébène, la célèbre tenture des Mois d'après Lucas de Leyde, tissée aux Gobelins. Au-dessus de la cheminée du cabinet de Madame Fouquet, est accroché le beau portrait de son mari peint par Le Brun et adossé au mur, on peut admirer un cabinet de laque du Japon. La chambre de style Louis XV séduit par les courbes élégantes des marbres et des meubles, l'harmonie des couleurs des tissus fleuris. Charles Le Brun a réalisé dans les grands appartements de superbes plafonds encore imprégnés des saveurs de son séjour à Rome. Décoré de fleurs, d'Amours et d'écureuils, le cabinet des jeux est joyeux et intime tandis que le salon d'Hercule avec ses imposants tableaux et boiseries, symbolise la puissance et la réussite du Surintendant. La chambre du roi présente un style de décoration d'apparat qui sera le modèle de Versailles et qui s'épanouira dans toute l'Europe.



Déjeuner libre au Relais de l'Ecureuil dans les dépendances du château.

Départ pour Bruxelles (350km de route – environ 4h30).

Arrivée à Bruxelles en soirée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

LES HOTELS REPRIS DANS LE PROGRAMME

HOTEL BARRIERE DU LAC 4* (ENGHIEN-LES-BAINS) – 1 NUIT

Véritable parenthèse souriante aux portes de la capitale française. Décoration classique, tonalités chaleureuses : les 141 chambres bénéficient toutes d'une vue sur le lac ou sur le jardin, avec les services d'un hôtel de luxe. L'accès à l'espace piscine, hammam, sauna ainsi qu'au Casino est inclus dans votre séjour.



HOTEL AUX VIEUX REMPARTS 4* (PROVINS) - 2 NUITS

L'hôtel « Aux Vieux Remparts » vous accueille dans un havre de paix en plein cœur de la Ville Haute de la Cité médiévale de Provins, inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Hôtel de 42 chambres, cet établissement Relais du Silence à l'accueil chaleureux et attentionné constitue une véritable étape de charme pour votre séjour.



Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX MEMBRE DES AMIS :

AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 DECEMBRE : 1.295 €

APRES LE 15/12, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.395 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **295 €**

NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :

*SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :
RUE DU MUSEE 9 – 1000 BRUXELLES.*

CE PRIX COMPREND :

- / Le transport en autocar confortable au départ de la rue de Loosum (proche de la Gare Centrale).
- / Les services de guides locaux francophones.
- / Les transferts et les transports en autocars.
- / Le logement en chambre double et en demi-pension dans les hôtels mentionnés (ou similaire).
- / Le forfait boissons inclus lors des repas du soir.
- / Le déjeuner à l'Auberge Ravoux (boissons incluses).
- / Les visites et excursions prévues au programme.
- / Les entrées aux sites et musées.
- / La taxe de séjour.
- / L'accompagnement Preference - Travel Team.
- / La TVA.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- / Les déjeuners et les boissons.
- / Les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- / Les assurances auprès de « Mapfre ».

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE.
POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LA MAJORITE DES VISITES SE FAIT A PIED ET REQUIERENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

BULLETIN D'ADHESION ou de RENOUELEMENT DE COTISATION

barrer la mention inutile svp

(En lettres capitales svp)

Nom: Prénom:

Nom: Prénom:

Enfant 1: Date de naissance:

Enfant 2: Date de naissance:

Adresse de contact:

Rue: N°: Boîte:

Code postal: Ville: Pays:

Tél/GSM : Date de naissance:

Adresse e-mail:

2ème adresse e-mail:

SOUHAITE devenir Membre ou renouveler sa carte de Membre (*barrer la mention inutile svp*)

		Cotisation annuelle	Si ordre permanent	
<input type="checkbox"/>	Adhérent	Jeune ami (18 à 25 ans)	20 €	18 €
<input type="checkbox"/>		Individuel	50 €	45 €
<input type="checkbox"/>		Couple (2 cartes de membre)	75 €	70 €
<input type="checkbox"/>	Famille	2 (grands) parents nominatifs + 2(petits)enfants (+5€/enf sup)nominatifs	85 €	80 €
<input type="checkbox"/>	Effectif	Individuel	100 €	90 €
<input type="checkbox"/>		Couple (2 cartes de membre)	150 €	140 €
<input type="checkbox"/>	Duo	Titulaire + Invité à chaque visite	200 €	190 €
<input type="checkbox"/>	Protecteur (*)	Individuel	100 € + 150 € min	90 € + 150 € min
<input type="checkbox"/>		Couple	150 € + 150 € min	140 € + 150 € min

(*) Le membre effectif qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient membre protecteur.

PAYE pour compte de l'ASBL Amis des Musées

la somme de € sur le compte – BE32 3631 2340 9302/BBRUBEBB

Date: Signature:

**Agrafer preuve
de paiement**

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « MAPFRE / COMPAGNIE EUROPEENNE D'ASSURANCE »

ANNULATION 100% - PRIME DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

FULL OPTION - PRIME DE 7 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

COMPLEMENT A ASSURANCE ANNULATION ANNUELLE - PRIME DE 3,5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 DECEMBRE : 1.295€**

APRES LE 15/12, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.395 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **295 €**

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 15 AVRIL 2020.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : D.3391

TOUT PAIEMENT PAR CARTE AMERICAN EXPRESS SERA MAJORE DE 2,5 % DU MONTANT TOTAL.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconforts rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018